



LE

CACARDEUR



Bulletin



municipal



Le 29 mai 2015





**Prochaine réunion du conseil : 8 juin 2015, à 19 h 30**

**Numéros de téléphone à retenir :**

Bureau municipal :  
567-2203

Pompiers, ambulance,  
police : 911

Centre des loisirs :  
567-2177

Site Internet :  
[www.pointe-aux-outardes](http://www.pointe-aux-outardes)

Bibliothèque municipale  
(lundi soir) : 567-9529  
Régie de gestion des  
matières résiduelles de  
Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :  
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :  
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :  
589-1597

**Heures d'ouverture du bureau municipal :**

Lundi au jeudi  
7 h 45 h à 12 h  
13 h à 16 h 30

Vendredi  
8 h à 12 h

## **MOT DU MAIRE**

Bonjour à tous,

Juin est à nos portes, j'espère que nous aurons enfin du soleil et de la chaleur.

Mais, la météo ne nous empêche pas de continuer de faire avancer nos dossiers et de ceux qui se rajoutent.

En ce qui concerne nos principaux dossiers qui sont l'érosion des berges et les grandes marées 2010, sans oublier le Parc Nature, les démarches se poursuivent. Avec l'arrivée d'un nouveau sous-ministre à la Sécurité publique, j'ai entrepris des pourparlers sur ces dossiers qui demeurent prioritaires.

Prochainement, la phase II pour la rénovation du Centre des loisirs devrait se mettre en branle sous peu. Les dossiers concernant le portail à l'entrée, la piste cyclable continuent de progresser.

Les dernières rencontres avec le ministère des Transports devraient permettre enfin des travaux sur le

Chemin Principal en attente depuis au moins 2009.

Dernièrement, la cueillette des gros rebuts a suscité quelques problèmes, surtout qu'à quelques endroits, les rebuts dépassaient les 3 mètres cubes. Des citoyens se sont plaints que des matières récupérables prenaient le même chemin que les rebuts.

Donc, si vous avez des meubles ou autres objets qui peuvent être utiles à d'autres personnes, ne les mettez pas aux rebuts. Veuillez appeler la Régie intermunicipale d'enfouissement au 418 589-4557 et des employés passeront les chercher.

Bon mois de juin et soyez prudents !

André Lepage, maire

## **TAXES MUNICIPALES**

**INFOS : DATES À VENIR POUR LE PAIEMENT DES TAXES : 20 JUIN ET 20 SEPTEMBRE 2015.**

**NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.**

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

**Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire**, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

→ **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le **24 juin 2015** (Fête nationale) et le **1<sup>er</sup> juillet** (Fête de la Confédération). Bon congé à tous !

## **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES**

**AVIS – LOGEMENT À LOYER MODIQUE – UN 3 ½ DISPONIBLE**

Prenez note qu'un logement 3 ½ est disponible à l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes au 470, chemin Principal.

Ce logement s'adresse aux personnes de 50 ans et plus, à faible revenu.

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de logement au 471, chemin Principal. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au numéro 418 567-2203.

Marielle Dionne, directrice

# SERVICE DES LOISIRS

Bon début du mois de juin  
tout le monde !

Tout d'abord, j'aimerais  
remercier toutes les  
personnes qui ont participé  
à la marche pacifique ainsi  
qu'à la soirée d'improvi-  
sation qui a eu lieu le 1<sup>er</sup>  
mai à l'école Les Dunes  
ainsi qu'au Centre des loisirs de PAO.



Encore une fois, la  
population est venue en  
grand nombre et à  
démontrer son appui à la  
non-violence dans notre  
municipalité et dans nos  
vies. Un merci spécial à  
tous les enfants et les



profs de l'école Les  
Dunes qui ont fait des  
pancartes pour la  
marche. Merci aussi à  
tous les organismes qui  
ont fait acte de présence.  
Sans vous, le dynamisme  
de votre communauté ne



serait pas le même. Une autre belle activité de notre comité de Politique familiale/MADA.

Il est maintenant temps de procéder aux inscriptions pour les activités d'été. Encore une fois cette année, nous aurons **le camp de jour** qui débutera **le 29 juin et qui se terminera le 13 août**. N'oubliez pas que nous ne prenons que 25 jeunes comme l'année dernière afin de se conformer au ratio animateur/enfant. Cette disposition est instaurée afin d'être sécuritaire pour les enfants. Cependant, comme l'année dernière, nous aurons une liste d'attente afin de permettre de remplacer les places qui se libèreront durant la saison. **Le camp de jour sera encore du lundi au jeudi de 8 h à 17 h**. Notez que **le prix d'inscription** augmentera cette année. Il passera de 50 \$ à **80 \$ pour le premier enfant et à 70 \$ pour tous les enfants subséquents**.

Nous aurons aussi le **soccer**, comme les dernières années, avec le super entraîneur Francis Lepage. Comme toujours, nous aurons **deux (2) catégories : 4 à 6 ans et 7 à 12 ans**. **La première pratique débute à 18 h 30 et la seconde à 19 h 30**. Si nous avons une demande pour une catégorie plus vieille, nous ajouterons peut-être un cours. Cette année, le **coût pour le soccer** augmentera de 40 \$ à **50 \$ pour le premier enfant** et de 35 \$ à **40 \$ pour tous les enfants subséquents**.

Nous aurons aussi une nouveauté cette année ! En collaboration avec le regroupement Aliment'Action, nous offrirons une activité de course à pied pour toutes les personnes désirant se mettre en forme. L'activité sera pour les enfants de 8 ans et plus et sera sous la supervision de Mme Laydia Warren. Ils apprendront les bonnes techniques de course dans un environnement surveillé ainsi que d'autres sujets comme l'alimentation, etc. **L'activité sera gratuite** et se déroulera 3 fois/semaine, soit les **lundis, mardis et jeudis, à 18 h 30 et durera au maximum 1 heure**. La seule demande sera d'avoir des bonnes chaussures de course afin de ne pas se blesser. À la fin de l'été, si tout va bien, vous devriez être capable de courir un 5 km. De plus, rien n'empêche d'avoir des parents pour

accompagner les enfants. Une belle activité familiale sur le même rythme !

N'oubliez pas aussi la **grande corvée des berges** qui se déroulera cette année **le samedi 13 juin, dès 9 h 30, à partir du vieux quai municipal de Pointe-aux-Outardes**. Cette activité se fera durant la semaine du St-Laurent. En collaboration avec le Parc Nature, le comité ZIP de la rive nord de l'estuaire et la municipalité de Pointe-aux-Outardes, des activités seront jumelées à l'activité de corvée. Tout d'abord, dès midi, le comité ZIP offrira un dîner-causerie sur «La mise en valeur des marais salés et de ses habitats». Par la suite, vers les 13 h 30, M. Jean-Pierre Baril fera une petite présentation sur les différentes espèces d'oiseaux migrateurs habitant le Parc Nature. Venez nous aider, tout est gratuit ! Une belle activité familiale conscientisante et informative. On vous demande seulement d'apporter des gants, un lunch froid et, votre bonne humeur bien sûr !!

N'oubliez pas l'ouverture de notre beau Parc Nature, le **samedi 6 juin**.

Également, il y aura aussi **le dimanche 7 juin**, au Centre des loisirs, la **marche de la SLA (Sclérose latérale amyotrophique)** avec plein de gens sur place qui marcheront pour la cause. Venez faire un tour pour nous encourager. Les inscriptions débuteront dès 9 h. Je serai sur place pour faire l'animation, il annonce la plus belle journée de l'été. Quoi demander de plus ???

Que le soleil soit avec nous pour tout l'été !!!

---

**INFORMATION !**

**INFORMATION !**

**INFORMATION !**

---



# Camp de jour



---

## Coût et horaire 2015

---

**Voici les détails du camp de jour « Été 2015 » :**

**OÙ** : Au Centre des loisirs  
493, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

**QUAND** : Du 29 juin au 14 août 2015 (7 semaines)

**HORAIRE** : Du lundi au jeudi, de 8 h à 17 h

**GROUPE D'ÂGE** : 5 à 12 ans

**INSCRIPTION** : Pour des raisons pratiques,  
paiement en argent.  
Remettre à la table le jour de l'inscription.



**DATE D'INSCRIPTION** : Le 11 juin 2015, de 18 h 30 à 20 h, au  
Centre des loisirs.

**REMBOURSEMENT** : **Aucun remboursement après la 1<sup>re</sup> semaine.**

**COÛT** : 80 \$ par enfant  
2<sup>e</sup> enfant et plus : 70 \$

---

**INFORMATION !**

**INFORMATION !**

**INFORMATION !**

---



# **SOCCER**



---

## **Coût et horaire 2015**

---

**Voici les détails de la nouvelle saison de soccer :**

**OÙ :** Au Centre des loisirs  
493, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

**QUAND :** Du 16 juin au 6 août 2015. Les journées de pratiques seront les mardis et jeudis.

**INSCRIPTION :** Pour des raisons pratiques, paiement en argent.  
Remettre à Francis Lepage au premier cours.

**DATE D'INSCRIPTION :** Le 11 juin 2015, de 18 h 30 à 20 h, au Centre des loisirs.

**REMBOURSEMENT :** **Aucun remboursement après la date d'inscription.**

**ENTRAÎNEUR :** Francis Lepage

| HORAIRE                                     |            |         |       |
|---------------------------------------------|------------|---------|-------|
| CATÉGORIE                                   | ÂGE        | PÉRIODE | COÛT  |
| <b>Pré-soccer<br/>Parents &amp; enfants</b> | 4 à 6 ans  | 18 h 30 | 50 \$ |
| <b>Atome,<br/>moustique</b>                 | 7 à 12 ans | 19 h 30 | 50 \$ |

**N. B. Les horaires peuvent changer en fonction du nombre d'inscriptions.  
Votre entraîneur communiquera avec vous pour confirmer l'heure et la journée.**

| COÛT                                |              |
|-------------------------------------|--------------|
| <b>1<sup>er</sup> enfant</b>        | <b>50 \$</b> |
| <b>2<sup>e</sup> enfant et plus</b> | <b>40 \$</b> |



- ✂ - ✂ - ✂ - ✂ - ✂ - ✂ - ✂ - ✂ - ✂ - ✂ - ✂ - ✂ - ✂ - ✂ - ✂ -

**COUPON D'INSCRIPTION « SOCCER 2015 »**

**NOM :** \_\_\_\_\_

**PRÉNOM :** \_\_\_\_\_

**DATE DE NAISSANCE :** \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**N° ASS. MALADIE :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE :** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**CODE POSTAL :** \_\_\_\_\_ **# TÉL : (RÉS.)** \_\_\_\_\_  
**# CEL. :** \_\_\_\_\_

**NOM DU OU DES RÉPONDANTS :**  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER  
AVEC : Francis Lepage ☎ 418 567-4876.**



## Course à pied

---

### Coût et horaire 2015

---

**Voici les détails de l'activité:**

**OÙ :** Au Centre des loisirs  
493, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

**QUAND :** À partir du **15 juin jusqu'au début août**. Les journées de course seront les **lundis, mardis et jeudis à 18 h 30**.

**INSCRIPTION :** L'inscription est gratuite. Vous devez avoir 8 ans et plus, avoir de bonnes chaussures de course, 1 serviette et 1 gourde d'eau.



**DATE D'INSCRIPTION :** Le 11 juin 2015, de 18 h 30 à 20 h, au Centre des loisirs.

**ENTRAÎNEUR :** Laydia Warren

Laydia sera présente le 11 juin, au Centre des Loisirs, afin de prendre les inscriptions et de répondre à vos questions.



## Cours de Yoga

---

### Coût et horaire 2015

---

#### **Voici les détails de l'activité :**

**OÙ :** Au Centre des loisirs  
493, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

**QUAND :** À partir du **15 juin jusqu'au 15 juillet**. La journée de cours sera **les lundis, de 19 h à 20 h 15**. (Possibilité les mercredis s'il y a une demande pour une autre session durant la semaine.)

**INSCRIPTION :** L'inscription est de **50 \$ pour 5 cours ou de 90 \$ pour 10 cours**. Il y a aussi possibilité de cours à la carte, il faut demander à Marie-Ève. Vous devez avoir un tapis de sol ou une serviette et une gourde d'eau. Des vêtements amples sont aussi recommandés.



**DATE D'INSCRIPTION :** Le 11 juin 2015, de 18 h 30 à 20 h, au Centre des loisirs.

**ENTRAÎNEUR :** Marie-Ève Fournier

Marie-Ève sera présente le 11 juin, au Centre des Loisirs, afin de prendre les inscriptions et de répondre à vos questions.

## **TRAVAUX PUBLICS**



### **LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL**

N'oubliez pas, si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

### **Rues municipales - Balayage et installation des dos d'âne**

Prenez note que nous procéderons bientôt au balayage des rues et à l'installation des dos d'âne. Pour votre sécurité et celle des autres, nous vous demandons de ralentir votre vitesse à la vue de ces derniers.



De plus, nous demandons la participation des citoyens pour voir à ce que les dos d'âne demeurent bien en place. Par le passé, certains plaisantins se sont amusés à les enlever. Alors, soyez vigilants !

# HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de **procéder au nettoyage de vos voitures**, soit : **entre 18 h et 22 h**, soit :

| <b>SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES</b> |                                       |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>LUNDI</b>                       | Du 595 au 632 chemin Principal        |
| <b>MARDI</b>                       | Du 1 au 163 rue Labrie                |
| <b>MERCREDI</b>                    | Du 164 au 227 rue Labrie              |
| <b>JEUDI</b>                       | Du 228 au 258 rue Labrie et rue David |
| <b>VENDREDI</b>                    | Du 259 au 390 rue Labrie              |

| <b>SECTEUR LES BUISSONS</b> |                                                                                                                |
|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>LUNDI</b>                | Du 39 au 139-A chemin Principal                                                                                |
| <b>MARDI</b>                | Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay |
| <b>MERCREDI</b>             | Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné                                                                    |
| <b>JEUDI</b>                | Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin                        |
| <b>VENDREDI</b>             | Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston    |

## ♦ ARROSAGE - BOYAU À LA MAIN

Le conseil municipal revient avec la même formule, soit celle d'assouplir son règlement d'arrosage afin d'accommoder certains citoyens par rapport à l'horaire établi.

**La municipalité assouplit le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.**



***Pour ceux qui ne respecteront pas l'horaire prévu, des sanctions seront prises et ce, sans préavis. Pour toute personne physique qui contrevient au présent règlement 2002-99 commet une infraction et est passible, pour toute infraction ou récidive, d'une amende de 100 \$. Nous demandons donc la collaboration des citoyens afin d'en aviser la municipalité.***

Nous demandons également à tous ceux possédant un puits de nous en informer. La municipalité vous identifiera de façon à ce que vous ne receviez pas d'amende de la part de la municipalité ou de la Sûreté du Québec. Vos puits seront également vérifiés.



***Également, ceux qui prévoient faire le remplissage d'une piscine ou ensemenecer/réensemencer une nouvelle pelouse ou afin de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 567-2203, nous prévoirons une période à cet effet.***

Vous pouvez aussi consulter le site Internet : [http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info\\_verte/pelouse\\_ecologique/ensemencement.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm) le Guide écologique d'entretien de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au : **Chapitre III Période d'interdiction totale**

## **Article 7 : Interdiction totale**

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisées à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

***SERVICE D'URBANISME***



## **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.**

**RAPPEL :** Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

**UN SIMPLE RAPPEL :** Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

## **POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES**

### **BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES**



**En cas d'urgence, composez le 9-1-1.**

**Recrutement de pompiers volontaires**

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faite-nous parvenir votre demande par courrier et nous

communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef pompier

**Ramonage de cheminées :** N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



**SOPFEU :** À leur demande, tout citoyen désirant faire un feu de branches, broussailles ou autres, doit en obtenir l'autorisation et en faire la demande auprès du chef pompier, Richard Dallaire, du Service Incendie de Pointe-aux-Outardes et ce, à n'importe quelle période de l'année. Ainsi, s'il y a propagation, le feu sera localisé rapidement.

## CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à son dernier déjeuner mensuel au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

**Date du déjeuner :**

- Dimanche : **Le 21 juin**  
8 h 30 à 11 h 30

**Gratuit pour les membres de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes.**



Au plaisir de vous y rencontrer !

# FABRIQUE DE POINTE-AUX-OUTARDES

La fabrique Saint-Jean-Baptiste vous invite à son **marché aux puces** qui se tiendra :

**QUAND :** Les 13 et 14 juin 2015.

**OÙ :** Au Centre des loisirs (493, chemin Principal)

**HEURE :** De 10 h à 16 h.

Vente de hot-dogs et breuvages sur place.

**Également, le 13 juin, un souper cipaille** sera servi à **18 h**, et sera suivi **d'une soirée bénéfice**, le tout au coût de **20 \$**.

**Artiste invité :** Denis Lepage **de 20 h à 21 h**,  
avec musique de danse par Martial Caron et Thérèse Cantin.  
**Service de bar.**

**MESSE :** **Dimanche le 14 juin, à 14 h**, au Centre de loisirs avec notre curé Jimmy Delalin.



## Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs !

Le printemps est enfin arrivé ! À tous les passionnés des fleurs, nous avons reçu la collection thématique sur les plantes et jardins :



Voici quelques titres :

- Comment sélectionner vos plantes
- Plantes grimpantes
- Les coups de cœur du jardinier paresseux
- Idées de jardin
- Les 4 saisons du jardinage

Pour les nouvelles mamans, venez inscrire votre bébé à la bibliothèque municipale et vous obtiendrez l'ensemble-cadeau du bébé-lecteur.



Nous avons aussi la thématique pour les nouveaux parents qui englobe l'alimentation, l'hygiène et bien-être, la vie du couple avec un bébé.

Une nouvelle rotation de livres est arrivée récemment. Venez découvrir les bandes dessinées, les romans et documentaires adultes et jeunes ainsi que les livres large-vision.



Si vous êtes en train de faire votre grand ménage du printemps et que vous retrouvez des livres appartenant à la bibliothèque que vous aviez égarés, il y a déjà quelques temps ! Alors, venez nous les rapporter avant le **15 juin 2015** car nous **fermerons durant l'été** et nous ne reviendrons qu'à l'automne.

Merci de votre collaboration et bonne lecture !



**JOUR & HEURE D'OUVERTURE  
DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**LUNDI SOIR DE 18 H 30 À 20 H**



# MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Allô la gang, ici le S.Q.U.A.T !

Nous tenons à féliciter nos jeunes qui viennent semaine après semaine à l'aide aux devoirs. Surtout ne lâchez pas en sachant que la fin d'année arrive, et continuez à venir chercher de l'aide auprès de nous.

Encore un gros MERCI aux gens qui nous apportent les bouteilles et canettes. Grâce à cela, c'est une façon pour nous de faire de l'autofinancement. Nous avons un bac bleu qui est identifié et vous pouvez venir y déposer vos canettes et bouteilles.

Nous avons été voir une belle pièce de théâtre qui a été présentée par la Maison des jeunes La Boîte de Ragueneau. Nous avons eu énormément de plaisir et ça a été suivi d'une nuit blanche.

Nous avons eu la visite de Marie-Pier Hovington qui est venue nous donner deux (2) ateliers soit sur les infections transmises sexuellement et les boissons énergisantes. Un gros merci à Marie-Pier. Nous avons beaucoup ri.



**Prenez note que la Maison des jeunes fermera ses portes pour l'été aux alentours du 19 juin. Voir sur notre page Facebook afin de connaître la date officielle de fermeture.**

**Ne lâchez pas la gang, les vacances arrivent !**

Diane David, coordonnatrice

# CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux  
de Manicouagan

*Veillez prendre note que pour le renouvellement de votre carte d'assurance-maladie, vous devez vous présenter avec deux pièces d'identité, votre formulaire de renouvellement et la photo exigée.*

## HORAIRE DU SERVICE

- ◆ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**
    - Prise de sang et soins infirmiers
- Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

***VOUS AVEZ REÇU  
DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES,  
LE CALENDRIER 2015 !!***

**Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu,  
nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.**



**JUIN**

| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 |    |    |    |    |

**JUILLET**

| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |

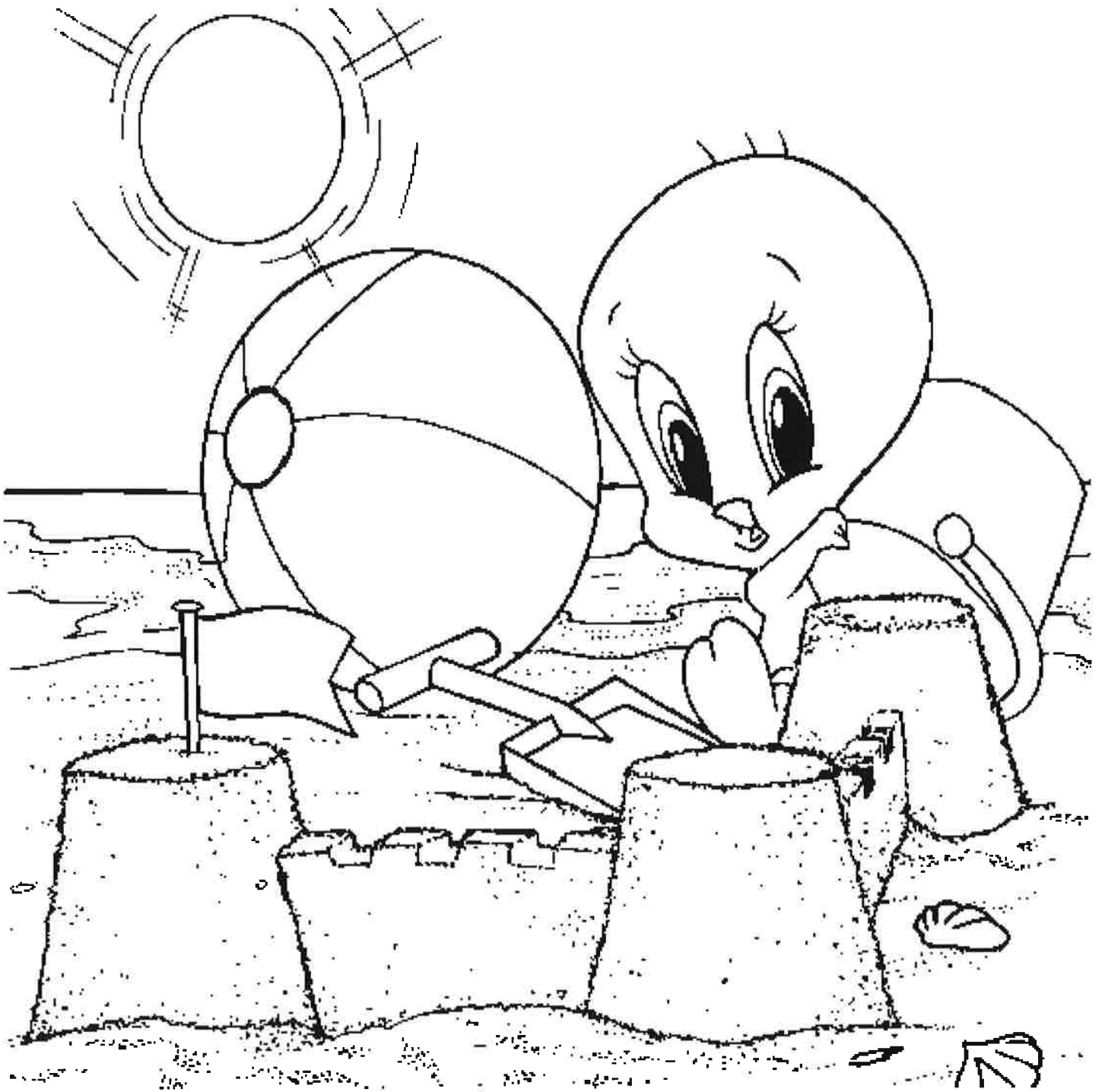
**Mardis : Ordures**

**Vendredis : Recyclage**

**Lieu d'enfouissement/Écocentres fermés : 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet**

**Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.**

**DESSIN À COLORIER**





## **MARCHE POUR LA SLA (SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE)**

**ENEZ PARTICIPER** à la **marche pour la SLA** qui se tiendra le **dimanche 7 juin** au **Centre des loisirs** afin de venir en aide à l'une de nos citoyennes. Apportez ou portez quelque chose de bleu en rappel de la fleur Centaurea bleue – l'emblème national de la SLA au Canada qui sera en vente lors de la marche. Voici en rappel l'horaire des activités qui se tiendront au Centre des loisirs.

### **HORAIRE ET ACTIVITÉS**

- 8 h 00 Arrivée du comité organisateur.
- 9 h 00 Arrivée des participants et inscriptions au kiosque réservé à cet effet.
- 10 h 20 Rassemblement pour la marche.
- 11 h 00 Départ du Centre des loisirs, 493, chemin Principal, accompagnés d'un membre du comité organisateur, de policiers et pompiers.
- 12 h 30 Retour au Centre des loisirs.  
Mot de M. André Lepage, maire. Début des animations.  
Vente de produits locaux et dîner populaire : Hot dogs, sandwichs, café, etc.  
**Tous les profits iront à l'organisme de la SLA.**
- 14 h 00 Tirage de lots et remise de prix de présence.

**BIENVENUE À TOUS !**